

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 45

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

créé avec la participation de l'Etat et placé sous sa surveillance

ÉMISSION D'OBLIGATIONS FONCIÈRES

au siège central, à **Lausanne**, et chez les agents, dans le canton.

Série K. à cinq ans de terme, dénonçables dès la fin de la troisième année. Intérêt semestriel $4\frac{1}{2}\%$, **courant dès le lendemain du dépôt.**

Emission **AU PAIR.** Titres nominatifs ou au porteur, de fr. 500.—, fr. 1000.—, fr. 2000.—, etc., sans fraction inférieure à fr. 100.—.

Série M. à long terme, négociables en bourse et remboursables par tirages au sort dès 1920. — Coupures de fr. 500.— et fr. 1000.—, au porteur. (Les titres de fr. 1000.— peuvent être rendus nominatifs, sans frais.)

Intérêt **5%**, payable par semestre, les 1^{er} février et 1^{er} août.

Emission **100.25%**, plus intérêt couru.

A teneur de l'article 6 de l'arrêté du Conseil d'Etat, du 1^{er} décembre 1911, les tuteurs, curateurs et administrateurs de biens en régie judiciaire peuvent, sans l'autorisation de la Justice de Paix, placer les capitaux qu'ils détiennent sur les obligations foncières du Crédit Foncier Vaudois.

Agent dans chaque district : Le Receveur de l'Etat (Lausanne excepté).

Agences à Baulmes, Bex, La Cure (Suisse), Montreux, Renens, Ste-Croix, Vallorbe.

VINS de VILLENEUVE

Médaille d'or Genève 1896.

Médaille d'argent, Paris 1900.

Emile **MONNET**, Lausanne.

Clinique Dentaire

A. CARDINAUX

médecin-dentiste

3, Rue Centrale, 3

Spécialiste pour la pose des dents.

Extraction des dents
garantie sans douleur

Consultations tous les jours de
8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

☎ **TÉLÉPHONE 2612 30**

Théâtre de Lausanne

Direction : J. BONAREL (10^{me} année)

Bureau 1 h. $\frac{3}{4}$

Rideau 2 h. $\frac{3}{4}$

Dimanche 7 novembre 1915

Première matinée

Le plus grand succès du
Théâtre de l'Ambigu

MARTYRE !

Drame en 5 actes de d'Ennery et Tarbé

En Soirée :

Bureau 7 h. $\frac{3}{4}$

Rideau 8 h.

Les Remplaçantes

Pièce en 3 actes
de M. Brieux, de l'Académie Française

Le spectacle commencera par le succès de rite

Le Sanglier

Comédie-vaudeville en 1 acte
d'Alexandre Bisson

Prix ordinaires des places.

Location sans augmentation de prix pour
TOUTES les places, au Théâtre (entrée
du public) tous les jours de 10 h. à midi
et demi et de 2 à 5 heures et demie.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres Moëris, Longines, Sûreté, Movado, etc.

Bijouterie fine. — Orfèvrerie

Réparations soignées — Prix modérés 17

Régulateurs, Réveils, Pendules de voyage, etc.

Bagues, Broches, Chaines, Sautoirs, etc. Alliances.

E. Meylan-Regamey, Lausanne, 11, r. Neuve

Agent et dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, Genève

Heure la plus exacte à Lausanne, reçue chaque jour par la télégraphie sans fil



Téléphone n° 3809



LA CAISSE D'ÉPARGNE

Cantonale Vaudoise

La SEULE GARANTIE par l'ÉTAT

reçoit des dépôts de Fr. 5.— à Fr. 10,000.—

A **4** $\frac{1}{4}$ **0** pour 1915 et 1916

Administration : CREDIT FONCIER VAUDOIS, place Chauderon, LAUSANNE

Compte de chèques et virements postaux n° 856.

Agences dans chaque district, le receveur de l'Etat, ainsi qu'à Baulmes, Bex, La Cure, Montreux, Renens, Ste-Croix, Vallorbe.

12



Caisse cantonale vaudoise

DES

Retraites populaires

(Assurance vieillesse)

LAUSANNE

Place Chauderon (immeuble du Crédit foncier vaudois)

Afin de bénéficier des taux de rente et, cas échéant, des subventions de l'Etat de 1915, les versements doivent être effectués avant l'expiration de l'année courante.

Compte de chèques postaux n° II 58.

33

Adresse-Office du canton de Vaud

Bureau d'assistance par le travail pour écrivains inoccupés

Envoi de catalogues, prospectus, prix-courants, convocations pour sociétés, etc.

Recherches d'adresses spéciales pour tous les maîtres d'état.

Copies de manuscrits à la machine à écrire, travaux de reproduction à la machine à écrire et au miméographe.

Mise à jour de comptabilités, extraits de notes. — Employés temporaires, à l'heure et à la journée. Discretion absolue. 14

Bureaux Place St-Laurent, 4, au 2^e



Ne vous droquez plus!



prenez les
Bourgeois de Sapin
E. HUBER Lausanne

L'IMPRIMERIE

Ami Fatio & C^{ie}

Place St-Laurent, 24 a :: Téléphone 501
se charge

de tous travaux concernant
les administrations,
le commerce et l'industrie.